



COMMUNIQUE DE PRESSE

Les médecins tous unis pour répondre au défi de la crise du système de santé

Nous, représentants des médecins, toutes générations confondues, de toutes spécialités et de tous horizons, libéraux et hospitaliers, exerçant dans le secteur public comme dans le secteur privé, nous sommes réunis le 16 juin 2022. À situation historique, démarche historique. Par notre démarche, nous voulons faire entendre notre parole médicale commune pour apporter des réponses pragmatiques à la crise de notre système de santé adaptées à la réalité de notre exercice et aux besoins des patients.

Conscients que ce qui nous réunit dépasse amplement ce qui pourrait nous opposer, et que la crise de l'hôpital ne peut être dissociée de la crise de la médecine libérale, nous avons décidé, médecins libéraux et hospitaliers, d'une démarche commune en deux temps.

Face à la crise de l'accès aux soins que traverse notre pays, nous faisons des propositions immédiates pour une application dès cet été, propositions qui reposent sur 2 principes :

- Responsabilité et solidarité partagées de tous les professionnels de santé
- Une adaptation territoriale par les professionnels de chacune de ces propositions

Tous les leviers financiers et organisationnels nécessaires à leur mise en œuvre doivent être actionnés.

1. Informer et sensibiliser la population sur le bon usage des services d'urgences hospitaliers et sur le recours aux soins non programmés
2. Étendre sur tout le territoire national une régulation médicale préalable à l'accès aux urgences en valorisant mieux le financement des actes et la permanence de tous les soins non programmés

3. Organiser territorialement, sur le principe d'une responsabilité collective et concertée entre les professionnels, la permanence des soins ambulatoires (PDSA) et la permanence des soins en établissements de santé (PDES) en y incluant l'ensemble des spécialités médicales, le début de soirée et le samedi matin
4. Organiser dans les établissements de santé la réponse aux soins non programmés permettant notamment l'accès rapide aux demandes d'avis de spécialistes et les entrées directes en hospitalisation
5. Selon les besoins des territoires, faciliter la continuité des soins et la PDSA en permettant, lorsque la situation clinique s'y prête, le recours à la téléconsultation y compris téléphonique
6. Favoriser le cumul emploi-retraite

C'est au prisme de ces propositions que nous apprécierons les résultats de la mission flash confiée à François Braun.

Nos réflexions nourriront les prochains travaux conduits par l'Etat. Dès maintenant, nous mettons en place des groupes de travail communs pour approfondir quatre premières thématiques :

1. Accès aux soins dans les territoires
2. Continuité et permanence des soins en ville et en établissements de santé
3. Liens entre la médecine de ville, la médecine hospitalière et le médico-social
4. Attractivité et formation des métiers de la santé

Cette démarche ne peut se faire sans l'ensemble des soignants. Elle ne peut pas non plus être uniquement menée au niveau national. Nous sommes convaincus que c'est au niveau des territoires et des bassins de vie, en réunissant l'ensemble des acteurs du soin et de la prévention, autour des patients, des élus, que doivent être élaborées les réponses concrètes aux objectifs que nous partageons.

Fait le 27 juin 2022

Liste des signataires

APH : Action Praticiens Hôpital Union d'Avenir Hospitalier et de la Confédération des Praticiens des Hôpitaux

Jean-François CIBIEN
Yves REBUFAT

Avenir Spé Le Bloc

Patrick GASSER
Philippe CUQ

CNGE : Collège National des Généralistes Enseignants

Olivier SAINT-LARY

Conférence des Doyens des facultés de médecine

Didier SAMUEL

Conférence Nationale des Présidents de CME de CH

Thierry GODEAU

Conférence Nationale des Présidents de CME de CHS

Christophe SCHMITT

Conférence Nationale des Présidents de CME de CHU

Rémi SALOMON

CMH : Coordination Médicale Hospitalière

Norbert SKURNIK

CSMF: Confédération des Syndicats Médicaux Français

Franck DEVULDER

FMF : Fédération des Médecins de France

Corinne LE SAUDER

INPH : Intersyndicat National des Praticiens d'exercice Hospitalier et Hospitalo-Universitaire

Rachel BOCHER

ISNAR-IMG : Intersyndicale Nationale Autonome Représentative des Internes de Médecine Générale

Mathilde RENKER

ISNI : Intersyndicale Nationale des Internes

Gaétan CASANOVA

Jeunes Médecins

Emmanuel LOEB

MG-France

Agnes GIANNOTTI

**SNAM-HP : Syndicat National des Médecins, Chirugiens, Spécialistes, Biologistes et Pharmaciens
des Hôpitaux Publics**

Sadek BELOUCIF

SML : Syndicat des Médecins Libéraux

Philippe VERMESCH

UFML : Union Française pour une Médecine Libre

Jérôme MARTY